

**Chancellerie d'État**  
Service de la chancellerie

## Communiqué de presse

### 175<sup>e</sup> anniversaire de la République : une torrée géante et festive en symbole de la cohésion neuchâteloise

**Les festivités du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel se termineront sous le signe de la cohésion cantonale avec une torrée géante. Celle-ci se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 (date de report : dimanche 15 octobre 2023) sur le site du Communal de La Sagne. Cette torrée pourra accueillir 1500 personnes réunies autour de 15 feux gérés par des forestiers. Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui.**

En cette année 2023, la Suisse fête les 175 ans de l'État fédéral et le Canton de Neuchâtel le 175<sup>e</sup> anniversaire de la République. Les festivités neuchâteloises qui ont débuté le 1er mars 2023, jour-anniversaire du Canton de Neuchâtel, avec la traditionnelle Marche du 1er Mars, se termineront sous le signe de la cohésion cantonale avec une torrée géante. Celle-ci fera le bonheur des amoureux et des amoureux de la nature et des produits du terroir. Elle se déroulera le dimanche 1er octobre 2023. La torrée, inscrite sur la liste suisse des traditions vivantes et symbole s'il en est de la convivialité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, réunira la population pour clore cette année de festivités, avec une touche de saveurs propres à notre terroir. Cet événement se déroulera au Communal de La Sagne.

La manifestation est limitée à 1500 personnes pour des raisons de sécurité, correspondant aux 750 « cornets torrée » pour deux personnes mis en vente. Ces cornets seront composés d'un saucisson neuchâtelois IGP de 400 grammes, d'une demi-bouteille de Pinot Noir ou d'une bouteille de 75 cl de jus de raisin, de deux miches de pain neuchâtelois, de deux morceaux de Gruyère AOP, de deux pommes, du matériel d'emballage pour le saucisson. Ces « cornets torrée » seront vendus au prix attractif de 20 francs. À noter qu'il ne sera pas possible de participer à la manifestation sans y être inscrit-e, ni d'acheter des saucissons supplémentaires sur place.

Les 15 feux seront gérés par des forestiers communaux ou des membres de l'Association Neuchâteloise du Personnel Forestier (ANPF).

Diverses animations pour petits et grands, une buvette tenue par l'Association des Entrepreneurs Forestiers Neuchâtelois (AEFN), des stands des boulangers et des bouchers neuchâtelois seront également proposés.

Cette torrée bénéficie du parrainage de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que du soutien de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), de l'Association suisse des AOP-IGP et du Gruyère AOP.

- Retrouvez toutes les précisions sur la torrée cantonale ainsi que le lien pour acheter les « cornets torrée » sur le site : [www.ne.ch/175e](http://www.ne.ch/175e).

#### Contacts :

**Pascal Fontana, vice-chancelier, tél. 032 889 40 06 ;**

**Dominique Guyot, cheffe de projet, chancellerie d'État, tél. 032 889 40 25.**